

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^o ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 3 septembre 2002

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Par courriel et par messagerie

OBJET : Décision de la Régie D-2002-95
Audience relative à la modification des tarifs de transport d'électricité
Demande en révision du Transporteur
Dossier de la Régie : R-3493-2002
Notre dossier : S-26173/FJM/NL

Chère consoeur,

Le vendredi, 30 août 2002, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») a déposé auprès de la Régie et transmis aux intervenants dans le dossier R-3401-98 une version électronique de sa preuve écrite dans le dossier mentionné en titre.

Or, la table des matières pour cette preuve écrite comportait certaines erreurs que nous avons maintenant corrigées.

Nous transmettons, par la présente, à la Régie et aux intervenants dont les noms apparaissent à la liste en annexe, par courriel, la version corrigée de la preuve écrite du Transporteur, comme pièce HQT-1, Document 1.

MARCHAND, LEMIEUX

2

La version papier qui se trouve dans le cartable que nous déposons auprès de la Régie et que nous transmettons aussi aux intervenants, ce jour, par messagerie, a été corrigée.

Nous incluons, à cette version papier, des onglets et demandons à tous d'insérer leur copie de la requête en révision du Transporteur datée du 18 juillet 2002 sous l'onglet intitulé «*Demande*».

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/cl

Pièce jointe

c.c. Intervenants - R-3401-98 (liste en annexe)
(par courriel et par messagerie)